

« INNOVATION PÉDAGOGIQUE DANS LES LYCÉES TECHNOLOGIQUES »

La Réforme du Lycée

Propositions relevées dans les rapports

Analyse de l'UNETP

LYCEE POLYVALENT

Triptyque :

- **Professionnel**
- **Technologique**
- **Général**

Cf. Article D 333-18, Décret n° 2009-148 du 10 février 2009.

OBJECTIF

« Sécuriser un parcours de formation en lycée pour tous les élèves par la multiplication des passerelles ».

ORGANISATION DE LA SCOLARITE

La classe de 2nde

3 piliers :

- **Enseignements généraux** communs
dont les langues vivantes
- **Modules de détermination** (2) obligatoires :
 - Découvrir une spécialité technologique
 - Approfondir une matière du tronc commun
- **Accompagnement de l'élève**
 - Projet individuel et collectif en lien avec le territoire et impliquant un enseignement technologique (une technologie ?) spécifique
 - Méthodologie liée à chaque discipline avec une application concrète
 - Évaluer la progression de l'élève :
 1. Entretiens de motivation et d'aide à l'orientation (2 par an)
 2. Valoriser les talents et le potentiel
 3. Développer « estime de soi » et « confiance »
 4. « Conseils de progrès » ou l'élève est acteur de son bilan et présente l'état d'avancée de son projet

ORGANISATION DE LA SCOLARITE

Cycle terminal

- Une spécialisation progressive de la 1^{ère} et de la Terminale avec changement possible en fin de semestre
- Un enseignement modulaire et semestriel pour permettre aussi des parcours de formation plus longs
- 4 baccalauréats : humanités, sciences, sciences de la société, technologie
- Valider les matières de spécialisation en cours de cycle
- Encourager une pédagogie de projet engageant plusieurs disciplines
- Créer des modules technologiques nouveaux
- Modules de spécialisation et accompagnement (cf classe de 2^o)

CAPACITE D'INNOVATION ET D'INITIATIVE DES EQUIPES

- Adapter le temps scolaire à la capacité d'attention de l'élève et à la promotion du travail scolaire dans le lycée
- Favoriser la validation de matières d'enseignement en cours de cycle
- Soutien disciplinaire et méthodologique
- Promouvoir le Tutorat élève/élève notamment pour l'apprentissage de la citoyenneté
- Remédier aux difficultés particulières de l'élève avant l'épreuve terminale par le biais d'une évaluation formative
- Développer « l'estime de soi » et la « confiance »

CAPACITE D'INNOVATION ET D'INITIATIVE DES EQUIPES

- Une attention au métier d'enseignant :
 - ✓ autonomie pédagogique et organisationnelle renforcée
 - ✓ évolution des pratiques
 - ✓ préparer à l'évaluation formative
 - ✓ favoriser le travail et la recherche en équipe
 - ✓ formation continue en intra
 - ✓ des « spécialistes » d'un champ disciplinaire référents pour plusieurs établissements

GENERALISER LA CULTURE TECHNOLOGIQUE

- Valoriser la pédagogie inductive/applicative pour « donner du sens aux apprentissages »
- Modules technologiques (au choix) obligatoires dans le parcours de formation au lycée :
 - ✓ informatique et société numérique
 - ✓ économie et interdépendance
 - ✓ énergie et environnement
 - ✓ écologie et développement durable
 - ✓ services à la personne